

■ **Hôtel-Restaurant de la Gare - Hurter et Viamonte Picaveco**, à Saint-Blaise, CH-645-4097609-1 (FOSC du 15.11.2004, p. 8/2543512). Par ordonnance de mesures provisoires du 03.04.2008, le Tribunal civil du district de Neuchâtel a décidé de retirer les pouvoirs de représentation de l'associée Viamonte Picaveco Maria dos Prazeres; ceux-ci sont donc radiés.

Journal no 813 du 07.04.2008
(04426040 / CH-645.4.097.609-1)